

Ajain – conseil municipal – Compte-rendu du 19 septembre 2018

Appel nominal des membres	1
Désignation du secrétaire de séance	1
Approbation du procès-verbal du 21 juin 2018	1
Information sur les travaux d'accessibilité et rénovation des WC de l'école	2
Travaux de voirie à Neuville et Pont à Libaud	2
Travaux ALSH, devis pour subvention CAF	2
Recrutement de Parcours Emploi Compétences pour l'Accueil de loisirs	2
Vente de terrains communaux et bien de section	3
Marchés groupement de commande	3
Décision modificative : budget assainissement	4
Garantie de prêt à Creusalis	4
Questions diverses	5

Appel nominal des membres

Absents excusés : Jacqueline Peyrot, Christophe Lecossois, Roland Dardy,

Présents : Lydie Rougier (secrétaire de mairie), Guy Rouchon, Laurence Bourdier, Jean-Pierre Godefroy, Thomas Marty, Denis Turpinat, Jean Claude Thomas, Simone Lacoste, Pascale Tête, Didier Gorius, Mireille Fayard, Marie-André Boutet, Laetitia Gouvernaire.

Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné : T. Marty.

Approbation du procès-verbal du 21 juin 2018

Pour : ...7..

Contre : ...0...

Abstention : ...2...

Information sur les travaux d'accessibilité et rénovation des WC de l'école

Un dossier DETR sera déposé prochainement pour la rénovation des WC des écoles primaire et maternelle (peinture, faïence à 1,20 m) et la création d'un WC accessible en primaire.

Travaux de voirie à Neuville et Pont à Libaud

Evolis nous a fait un devis pour réparer les dégâts du dernier orage au pont à Libaud et l'amélioration des écoulements d'eaux à Neuville, pour un montant de 7381,52 euros. On peut demander une DETR sur ces deux projets. Le devis pour Neuville sera revu en fonction de l'implantation finale des travaux (un accord avec une riveraine doit être trouvé pour faire passer une canalisation sur un terrain privé). JC. Thomas rappelle que des problèmes existent aussi sur des canalisations à Grosmont.

Pour : ...12..

Contre : ...0...

Abstention : ...0...

Travaux ALSH, devis pour subvention CAF

Un dossier de subventionnement d'investissement auprès de la CAF est en cours de constitution. Deux demandes de devis ont été faites pour les radiateurs électriques et les peintures (bureau, salle d'activité).

Pour : ...12..

Contre : ...0...

Abstention : ...0...

Recrutement de Parcours Emploi Compétences pour l'Accueil de loisirs

Trois personnes éligibles au Parcours Emploi Compétences (PEC) ont été reçues en entretien courant août. La candidature de Mme Joachim Morgane a été retenue. L'organisation du travail a été revue pour pouvoir fonctionner avec une personne en moins.

> Le volume horaire de la personne en PEC est de 24h annualisées. L'agent technique actuellement en poste voit son temps passé de 28h à 35h jusqu'à la fin de son contrat CAE le

5/11/2018. La commission éducation & jeunesse a convenu de faire appel à des animateurs pour les semaines de vacances. L. Bourdier et G. Rouchon informent le conseil des possibilités d'évolution en termes de recrutement.

> Une demande exceptionnelle de prolongation d'un an du CAE actuel (en PEC donc) sera demandée. Un débat a lieu sur l'opportunité de cette demande. Si un tel renouvellement en PEC, n'est pas obtenu, il est prévu de procéder à la signature d'un Contrat à durée déterminée pour une période 10 mois. T. Marty fait remarquer que la création d'un poste d'agent titulaire serait préférable eu égard à la pérennité de l'activité et permettrait une plus juste rémunération. M. Fayard se demande pourquoi il a été demandé les années passées de faire des économies et qu'aujourd'hui cela ne semble plus d'actualité. D. Gorius souhaite que l'on arrête de débattre sur ce sujet. D. Turpinat indique qu'il faudrait déterminer désormais un volume d'heures moyen qui permettrait de savoir comment recruter. Le choix du CDD est mis au vote :

Pour : ...7..

Contre : ...1...

Abstention : ...4...

Il est par ailleurs décidé d'intégrer si possible le Plan mercredi proposé par le gouvernement en juin dernier. Une fermeture le vendredi 2 novembre est également adoptée. Une dernière information est faite par L. Bourdier à propos d'un séjour ski au Mont Dore du 18 – 22 février qui pourrait être organisé en relation avec l'ALSH de Saint Fiel. Quelques éléments financiers sont présentés. Un accord de principe est donné par le conseil.

Vente de terrains communaux et bien de section

Les enquêtes pour Langeas et Puy Gaillard ont été réalisées. Pour Puy Gaillard, la vente se fera, pour Langeas une négociation doit avoir lieu entre les deux parties prenantes. Pour le bien de section de Villandry, la liste des électeurs est établie, il faut procéder au vote.

Marchés de groupement de commande

1/ entretien des réseaux eau et assainissement : La communauté d'agglomération a conclu un marché pour l'entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement dont elle a la compétence. A cette occasion, elle propose de constituer un groupement de commandes. L'objet de ce marché sera l'entretien des réseaux d'eaux pluviales, notamment les nettoyages et contrôles des grilles avaloirs, le débouchage des aqueducs et conduits d'eaux de ruissellement, le curage et pompage des ouvrages de régulation.... Il concernera également l'entretien des réseaux d'assainissement, tel que les hydro-curages sur canalisations bouchées, les pompages des postes de refoulement ou fosses septique.

Afin de préparer la consultation à intervenir, le conseil municipal doit valider l'adhésion à ce marché de groupement de commandes.

Pour : ...12..

Contre : ...0...

Abstention : ...0...

2/ signalisation : La communauté d'agglomération propose à l'ensemble de ses communes membres de renouveler leur adhésion au groupement de commande pour la signalisation routière verticale et horizontale. Le précédent marché s'est achevé le 31 décembre 2017. Le maire demande au conseil municipal s'il souhaite renouveler cette adhésion.

Pour : ...12..

Contre : ...0...

Abstention : ...0...

Décision modificative : budget assainissement

Afin de régulariser des écritures comptables sur exercice antérieur, en effet, deux factures EDF ont fait l'objet d'un double paiement : une fois avant mandatement et une fois par virement bancaire sur le budget assainissement, pour la somme de 884.01 €. Pour cela il y a lieu de procéder à un virement de crédit.

- compte 673 (titres annulés sur exercice antérieur)	+ 500 €
- compte 6061 (fournitures non stockable)	- 500 €

Pour : ...12..

Contre : ...0...

Abstention : ...0...

Garantie de prêt à Creusalis

Le maire informe le conseil que la commune est caution à hauteur de 50 % pour les prêts contractés par Creusalis auprès de la caisse des dépôts et consignations dans le cadre de la construction de logements. La CDC a proposé une offre d'allongement de prêt permettant aux bailleurs de dégager des marges de manœuvre financières sur les 10 prochaines années. Il s'agit

d'une option qui permet d'allonger de 5 à 10 ans chaque ligne de prêt. Le taux est abaissé au taux du livret A + 0.60 %. En conséquence, la commune d'Ajain, ci-après le garant, est appelée à délibérer en vue d'adapter la garantie qu'elle avait initialement accordée pour le remboursement du prêt (de 21 à 31 ans).

Pour : ...12..

Contre : ...0...

Abstention : ...0...

Questions diverses

- **Passerelle** : La Région nous assure que la demande de subvention est bien éligible au FEDER pour le montant demandé. Notre maître d'ouvrage ne pourra pas nous présenter des devis d'ici le mois de décembre, La Préfecture a demandé de bien vouloir adresser un courrier à la Préfète en lui signifiant que notre demande de DETR soit reportée sur 2019 ce qui a été fait, les 225 000 € seront ainsi reportés sur l'exercice 2019.
- **Eclairage public** : Le SDEC propose de changer les ampoules mortes durant deux ans (environ 2200 € pour 20 ampoules). Cette dernière solution permet de solliciter le SDEC pour un diagnostic et envisager une demande de DETR pour 2020 ou 2021.
- **Projet DRAC / Agglomération bibliothèque à la poste : T. Marty rend compte d'une réunion** le mercredi 18 juillet avec une délégation composée de AM. Corchi, directrice de la BMGG, S. Duquéroix, responsable du réseau / partenariats à la BMGG, G. Dubosclard, VP de la Communauté d'agglomération en charge de la culture (lecture publique). L'Etat finance les aménagements de bibliothèque, via la DRAC, dans le cadre du concours particulier au sein de la dotation générale de décentralisation (D.G.D.) pouvant aller jusqu'à 50% de l'opération. La surface utile en bibliothèque doit être au minimum de 100 m² (hors agence postale donc), un rendez-vous avec Joëlle Bourlois, directrice du livre à la DRAC, sera proposé. Plusieurs conseillers font remarquer leur opposition à un éventuel changement en statut d'agence postale dans le cadre d'un tel projet. L. Bourdier souligne que 100m² de bibliothèque pour une petite commune comme la notre serait démesuré à 10 kms de la bibliothèque du Grand Guéret. T. Marty répond qu'Ajain est la seule commune de cette taille à ne pas avoir de bibliothèque dans l'Agglomération et que le seuil de 100m² est celui défini par l'Etat pour de telles implantations en co-financement.
- **Concert JMF** : la délégation JMF d'Ajain est reconduite pour l'année scolaire 2018/2019. Elle proposera un seul concert le vendredi 15 mars 2019, le prix du concert sera de 3.50 € par enfant.

- **Devis spectacle de Noël : Cie Taïko :** T. Marty indique que pour poursuivre la programmation de spectacles vivants sur la commune cette année, un devis a été demandé, après rencontre, avec la Cie Taïko pour un spectacle d'une petite heure « Les couleurs de Noël » à 500 € (ce serait le 9 décembre, après le marché de Noël). Devis validé.
- **Devis WIFI salle polyvalente :** Pour pouvoir proposer du wifi public dans cet espace et autour de la salle, il est proposé un devis de la société YZIACT, avec laquelle nous avons été mis en contact par la Communauté d'agglomération : 172,80 € / an + 85 € de frais de mise en service (une fois). Devis validé.
- **Informatique mairie :** T. Marty indique 5 devis ont été demandés, dont 3 avec installation d'un serveur, ce qui entraîne un surcoût par rapport aux 1000 € prévus dans le budget initial.
- **Salle polyvalente :** La pompe du lave vaisselle a été changée. Pour ce qui est du remplacement du sol, deux devis pour du carrelage sont arrivés, le choix final devant être fait très bientôt.
- **Plantation d'un arbre par l'ALSH** dans le cadre des commémorations de 1918. Un emplacement devra être trouvé.
- **Grange :** Mme Laurent agent immobilier sur la commune est disposée à entreprendre des démarches pour la vendre. Cette demande est accueillie favorablement ainsi que les autres options possibles qui seront ré-étudiées prochainement.
- **Transpalette + remorque pour le podium :** Un accord est donné pour l'achat de ces deux matériels proposé par l'adjoint aux travaux JP. Godefroy.
- **Aides financières de l'Agence Loire Bretagne :** Le maire lit la réponse envoyée par la Préfète à la motion votée.
- **GRDF :** Information sur le déploiement du compteur communicant gaz.
- **Les journées du goût :** Sandrine Labrot avait postulé pour une intervention dans sa classe, Mr Gentil Boucher à St Fiel interviendra dans sa classe durant une heure. Du bœuf carotte sera servi à la cantine. Le bœuf en circuit court, les carottes également (M. Bessège).
- **Parafoudre à l'église.** Son remplacement est validé.
- **Décharges sauvages.** D. Gorius fait remarquer qu'il devrait y avoir une information auprès

des habitants pour prévenir le manque de civilité des décharges sauvages (notamment déchets verts), avec rappel qu'il est obligatoire d'amener ses déchets (verts ou gravats) à la déchèterie de Gueret. Il demande s'il ne serait pas possible d'installer des pancartes vers ces décharges sauvages et si l'on ne pourrait pas trouver une solution y compris pour les déchets de tonte fait par les employés communaux pour l'entretien des espaces verts.

- S. Lacoste fait remarquer le retard pris dans l'entretien du cimetière. Le maire indique que depuis l'arrêt de l'emploi des pesticides il est normal que le cimetière soit parfois moins bien entretenu. Tout sera fait pour y remédier.